

Campagne 2023

Projets Sportifs Fédéraux

07 mars 2023



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES



La campagne 2023

- Tous les dossiers sont à déposer sur la plateforme [« lecompteasso »](#)
- La campagne débute le jeudi 9 mars 2023 à 10h
- La campagne se termine le jeudi 13 avril 2023 à 10h



Le nombre d'actions maximales

- Une seule demande doit être déposée par structure avec la possibilité de proposer au maximum:
 - 6 actions pour les ligues
 - 5 actions pour les CBD
 - 4 actions pour les clubs



Les actions

- Toutes les actions proposées doivent être en lien avec les 4 axes proposés et leurs objectifs prioritaires (voir annexe avec les exemples d'action par objectif)



Le montant minimal de subvention

- Le seuil minimal d'aide financière pour un bénéficiaire, **pour l'ensemble de ses actions et par exercice**, s'élève à 1500 €
- Ce seuil est abaissé à 1000 € pour les structures dont le siège social se situe en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou dans une intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR



La temporalité des actions

- Toutes les actions devront couvrir l'année 2023



Campagne PSF 2023 - La gestion des compte-rendus financiers

- Un compte-rendu financier des actions **subventionnées en 2022** est obligatoire sur la plateforme [« lecompteasso »](#) **avant le 30 juin 2023**



Les différents documents pour la campagne 2023 des Projets Sportifs Fédéraux

- 2023 FFSB - Note de cadrage
- Annexe PSF - FFSB 2023 : Exemple d'actions
- Inscription handiguide
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Créer un compte
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Compléter la partie administrative
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Faire une demande PSF
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Comment joindre un document
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Déposer un compte rendu financier
- Projet Associatif - kit écriture
- cerfa n°15059*02



Pour toute demande de renseignements

- Nous contacter à l'adresse mail :
 - psf@ffboules.fr
- Ou par téléphone :
 - 06 30 18 34 77 (Hervé Clauzier)

